Province de Hainaut | IPES Tournai

Professionnel
COMPLEMENT EN ART FLORAL

Degré :
7e année PB

Études préalables :
Avoir terminé avec fruit la 6e année de l'enseignement secondaire et être en possession du certificat de qualification de l'une des sections suivantes :

- 6e P Fleuriste
- 6e P Ouvrier(ère) qualifié(e) en horticulture.

Description du métier :
La 7e année complémentaire en art floral permet la maîtrise des compétences techniques, commerciales et comptables ; la formation spécifique regroupe l'arboriculture ornementale, la floriculture et la technologie de l'art floral.

Le (la) fleuriste aura un esprit créatif ainsi qu'un sens artistique développé pour se donner une "griffe" dans le métier ; il (elle) sera également un(e) "étalagiste" permettant de mettre en valeur ses produits pour leur commercialisation. Son étalage donnera l'envie "de découverte" du lieu. Il sera réalisé de manière attractive et incitative. Les produits finis seront confectionnés selon la disponibilité des matières premières sur le marché et variés suivant les saisons.
Le (la) fleuriste débute généralement comme salarié(e) d'un chef d'entreprise ; il (elle) possède un certain degré d'autonomie pour l'organisation de son travail et pour pratiquer les différentes opérations qui lui sont confiées.
Après avoir requis une expérience utile, il (elle) aura la possibilité de développer et gérer une exploitation commerciale en l'adaptant aux technologies nouvelles.

ipes.tournai@hainaut.be
etudierenhainaut.be/ipes-tournai IPES Tournai

Étudier en Hainaut !

Objectifs :

- Vendre des articles, des produits, des services.
- Répondre à la demande de plantes d'appartement ou de compositions florales à partir de fleurs, fruits, légumes, feuilles, d'accessoires divers, … .
- Proposer des produits en cernant les besoins et souhaits des clients selon les différentes manifestations.
- Conseiller efficacement le client en tenant compte de l'adéquation entre les exigences du client et les conditions de développement de la plante (espace, lumière, …).
- Informer le client sur les soins à pratiquer sur les végétaux du produit vendu (lumière, température, luminosité, eau, fertilisation, …).
- Assurer le suivi des stocks.
- Négocier et organiser les achats et les ventes.
- Gérer et développer son entreprise en y intégrant les évolutions du métier.
- Contribuer à valoriser l'image de marque de la profession.
- Avoir un sens commercial en établissant des relations avec le monde professionnel et économique.
- Agir en acteur de la protection de l'environnement pour raisonner ses choix techniques et économiques (développement durable).
- S'informer et coordonner sa formation permanente.

Site 1

Boulevard Léopold 92bis - 7500 Tournai
069 45 28 70

Site 2

Rue Sainte Catherine 32 - 7500 Tournai
069 36 25 80

PROFESSIONNEL

Complément en art floral

FORMATION COMMUNE	7e
Religion/ Morale / Philosophie et citoyenneté	1
Philosophie et citoyenneté	1
Français	4
Mathématiques	2
Éducation économique et sociale	2
Formation scientifique	2
Éducation physique	2

COURS DE L'OPTION	7e
Floriculture	2
Technologie de l'art floral	4
Travaux pratiques de la spécialité et stages	12
Activité complémentaire	
Connaissance de gestion	4*
TOTAL	32

* À partir de l'année 2026 - 2027

À l'issue de la 7e réussie, obtention :

- **du certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS)**
- **d'une attestation de compétences complémentaires au certificat de qualification de 6e année de l'enseignement secondaire ordinaire.**

Suite des études possibles

Possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur de type court (Bachelier) ou de type long (Master).

Site 1

Boulevard Léopold 92bis - 7500 Tournai
069 45 28 70

Site 2

Rue Sainte Catherine 32 - 7500 Tournai
069 36 25 80